**L’aventure familiale entre ombres et lumières**

L’Exhortation apostolique post-synodale Amoris laetitia (la joie de l’amour), sur l’amour dans la famille, 2016.

1. **L’enracinement d’*Amoris laetitia (AL)***
   1. **La perspective de la miséricorde**

« En premier lieu, parce que je la considère comme une proposition aux familles chrétiennes, qui les stimule à valoriser les dons du mariage et de la famille, et à garder un amour fort et nourri de valeurs, telles que la générosité, l’engagement, la fidélité ou la patience. En second lieu, parce qu’elle vise à encourager chacun à être un signe de miséricorde et de proximité là où la vie familiale ne se réalise pas parfaitement ou ne se déroule pas dans la paix et la joie » (AL 5).

* 1. **Le regard d’amour et de tendresse de Jésus**

Jésus « a regardé avec amour et tendresse les femmes et les hommes qu’il a rencontrés, en accompagnant leurs pas avec vérité, patience et miséricorde, tout en annonçant les exigences du Royaume de Dieu » (AL60)

« Le regard du Christ, dont la lumière éclaire tout homme (cf. *Jn*1, 9 ; Gaudium et Spes n°22), inspire la pastorale de l’Église à l’égard des fidèles qui vivent en concubinage ou qui ont simplement contracté un mariage civil ou encore qui sont des divorcés remariés. Dans la perspective de la pédagogie divine, l’Église se tourne avec amour vers ceux qui participent à sa vie de façon imparfaite » (AL 78).

* 1. **L’Écriture, compagne pour toutes les familles**

« la Parole de Dieu ne se révèle pas comme une séquence de thèses abstraites, mais comme *une compagne de voyage*, y compris pour les familles qui sont en crise ou sont confrontées à une souffrance ou à une autre, et leur montre le but du chemin » (AL 22)

* 1. **Un regard attentif aux situations concrètes**

*«*Un stéréotype de la famille idéale ne résulte pas des réflexions synodales, mais il s’en dégage un collage (=une mosaïque) qui interpelle, constitué de nombreuses réalités différentes, remplies de joies, de drames, et de rêves*.*» (AL 57)

1. **Familles que nous rencontrons, des réalités plurielles**
2. **Le déploiement de la théologie de la famille et du couple**

« Fidèles à l’enseignement du Christ, nous regardons la réalité de la famille aujourd’hui dans toute sa complexité, avec ses lumières et ses ombres [...]. Le changement anthropologique et culturel influence aujourd’hui tous les aspects de la vie et requiert une approche analytique et diversifiée ». (AL 32)

1. **L’encouragement de toutes les familles**

« J’espère que chacun, (...) se sentira appelé à prendre soin avec amour de la vie des familles, car elles "ne sont pas un problème, elles sont d’abord une opportunité*"*» (AL 7).

**a) Les familles, visages de l’amour de Dieu**

«C’est dans la famille que l’on pourrait appeler Église domestique (LG 11) que mûrit la première expérience ecclésiale de la communion entre les personnes, où se reflète, par grâce, le mystère de la Sainte Trinité » (AL 86).

* Construire des relations de proximité

« vouloir fonder une famille, c’est se décider à faire partie du rêve de Dieu…, se joindre à lui dans cette épopée de la construction d’un monde où personne ne se sentira seul »( AL 321).

* Vivre la joie « La famille doit toujours être un lieu où celui qui obtient quelque chose de bon dans la vie, sait qu’on le fêtera avec lui ». (AL 110).
* S’essayer à la miséricorde et à l’encouragement.
* Pratiquer l’hospitalité : *«* Lorsque la famille accueille et va vers les autres, surtout vers les pauvres et les abandonnés, elle est "symbole, témoignage, participation de la maternité de l’Église" (AL 324).

**b) De multiples fécondités**

« l’amour donne toujours vie »(*AL* 165).

Des « devoir sociaux » (AL181) :

« Dieu a confié à la famille le projet de rendre le monde "domestique" pour que tous puissent sentir chaque homme comme un frère*.*» (AL 183).

« la famille ne doit pas se considérer comme un enclos appelé à se protéger de la société. Elle ne reste pas à attendre, mais sort d’elle-même dans une recherche solidaire. Ainsi, elle devient un lien d’intégration de la personne à la société » (AL 181).

Avoir un enfant, le discernement propre des conjoints

Respect absolu de la conscience des conjoints

**c) Encourager c’est aussi quitter l’illusion de la perfection**

« le mariage est une vocation, en tant qu’il constitue une réponse à l’appel spécifique à vivre l’amour conjugal comme signe imparfait de l’amour entre le Christ et l’Église ». (AL 72)

**3.2.**  **Encourager à l’idéal du mariage, sans idéalisme**

**a) D’une éthique du mariage gouvernée par sa composante juridique au tournant personnaliste du Concile : une nouvelle approche sur base conciliaire**

Du Jus in corpus à « Communion profonde de vie et d’amour » (*Gaudium et spes* n°48)

**b) Une vision pérégrine du mariage**

« un processus dynamique qui va peu à peu de l'avant grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu » (AL 122).

**c) Alliance et vocation**

« Son essence est enracinée dans la nature même de la personne humaine et de son caractère social. » (AL 131).

Appelés à la sainteté *dans* le mariage, et pas *malgré* celui-ci,

**d) L’indissolubilité un don**

« L’indissolubilité du mariage (‘‘Ce que Dieu a uni, l’homme ne doit point le séparer’’, Mt 19, 6), ne doit pas avant tout être comprise comme un “ joug” imposé aux hommes, mais bien plutôt comme un “don” fait aux personnes unies par le mariage » (AL 62)

« L’amour matrimonial ne se préserve pas avant tout en parlant de l’indissolubilité comme une obligation, ou en répétant une doctrine, mais en le consolidant grâce à un accroissement constant sous l’impulsion de la grâce. » (AL 134)

**e) Le problème endémique des violences conjugales et familiales, un test pour notre compréhension du mariage**

**«**Il faut reconnaître qu’il y a des cas où la séparation est inévitable. Parfois, elle peut devenir moralement nécessaire, lorsque justement, il s’agit de soustraire le conjoint le plus faible, ou les enfants en bas âge, aux blessures les plus graves causées par l’abus et par la violence, par l’avilissement et par l’exploitation, par l’extranéité et par l’indifférence ». (AL 241)

1. **Accueillir, accompagner, discerner, intégrer : nouvelle donne pastorale et ses fondements**

**4.1. Refus d’une logique binaire excluante**

Deux voies sans issue : le « désir effréné de tout changer sans une réflexion suffisante ou sans fondement » et « la prétention de tout résoudre en appliquant des normes générales ou bien en tirant des conclusions excessives de certaines réflexions théologiques » (AL 2).

« L’’Église doit surtout avoir à cœur de les comprendre, de les consoler, de les intégrer, en évitant de leur imposer une série de normes, comme si celles-ci étaient un roc, avec pour effet qu’elles se sentent jugées et abandonnées précisément par cette Mère qui est appelée à les entourer de la miséricorde de Dieu» (AL 49)

Le mariage chrétien « se réalise pleinement dans l’union entre un homme et une femme qui se donnent l’un à l’autre dans un amour exclusif et dans une fidélité libre, s’appartiennent jusqu’à la mort et s’ouvrent à la transmission de la vie, consacrés par le serment qui leur confère la grâce pour constituer une Église domestique et le ferment d’une vie nouvelle pour la société » (AL 292).

« Personne ne peut être condamné pour toujours, parce que ce n’est pas la logique de l’Évangile !  Je ne me réfère pas seulement aux divorcés engagés dans une nouvelle union, mais à tous, en quelque situation qu’ils se trouvent » (AL 297).

**4. 2. L’Esprit répand du bien au milieu de la fragilité**

**Reconnaître le bien qui se vit dans des situations imparfaites.**

« je crois sincèrement que Jésus Christ veut une Église attentive au bien que l’Esprit répand au milieu de la fragilité : une Mère qui, en même temps qu’elle exprime clairement son enseignement objectif, "ne renonce pas au bien possible, même [si elle] court le risque de se salir avec la boue de la route *»* (AL 308).

« Le discernement de la présence des *semina Verbi* dans les autres cultures (cf. Ad Gentes, n. 11) peut être appliqué aussi à la réalité conjugale et familiale. Outre le véritable mariage naturel, il existe des éléments positifs présents dans les formes matrimoniales d’autres traditions religieuses » même si les ombres ne manquent pas non plus. Nous pouvons dire que « quiconque voudrait fonder une famille qui enseigne aux enfants à se réjouir de chaque geste visant à vaincre le mal – une famille qui montre que l’Esprit est vivant et à l’œuvre – trouvera gratitude, appréciation et estime, quels que soient son peuple, sa religion ou sa région. (AL 77)

**Respecter le sanctuaire de la conscience**.

« Il nous coûte aussi de laisser de la place à la conscience des fidèles qui souvent répondent de leur mieux à l’Évangile avec leur limites et peuvent exercer leur propre discernement dans des situations où tous les schémas sont battus en brèche. Nous sommes appelés à former les consciences, mais non à prétendre nous substituer à elles ». (AL 36)

Passer d’une morale du tout ou rien à une morale des petits pas, sortir de la logique du permis/défendu pour grandir dans la liberté responsable.

**4.3. Les personnes divorcées et remariées, un paradigme des situations complexes**

**a) L’Église est la maison de tous**

«L’Église n’est pas une douane, elle est la maison paternelle où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile » (AL 310).

Jésus « lui-même se présente comme le Pasteur de cent brebis, non pas de quatre-vingt-neuf. Il les veut toutes » (309).

**b) Accompagner**

Le pape « invite les fidèles qui vivent des situations compliquées à s’approcher avec confiance de leurs pasteurs ou d’autres laïcs qui vivent dans le dévouement au Seigneur pour s’entretenir avec eux. » (AL 312).

**c) Discerner**

« Si l’on tient compte de l’innombrable diversité des situations concrètes (…) on ne devait pas attendre du Synode ou de cette Exhortation une nouvelle législation générale du genre canonique, applicable à tous les cas. Il faut seulement un nouvel encouragement au discernement responsable personnel et pastoral des cas particuliers, qui devrait reconnaître que, étant donné que "le degré de responsabilité n’est pas le même dans tous les cas" (Relatio finalis 51), les conséquences ou les effets d’une norme ne doivent pas nécessairement être toujours les mêmes.  » (AL 300)

« À cause des conditionnements ou des facteurs atténuants, il est possible que, dans une situation objective de péché – qui n’est pas subjectivement imputable ou qui ne l’est pas pleinement – l’on puisse vivre dans la grâce de Dieu, qu’on puisse aimer, et qu’on puisse également grandir dans la vie de la grâce et dans la charité, en recevant à cet effet l’aide de l’Église » (AL 305).

**d) Intégrer**

« Leur participation peut s’exprimer dans divers services ecclésiaux » (AL 299)

« Cela peut concerner « la discipline sacramentelle, étant donné que le discernement peut reconnaître que dans une situation particulière il n’y a pas de faute grave » (AL, note 336, cf. EG n°44 et 47)

« Dans certains cas, il peut s’agir aussi de l’aide des sacrements. Voilà pourquoi, "aux prêtres je rappelle que le confessionnal ne doit pas être une salle de torture mais un lieu de la miséricorde du Seigneur" (EG 44). Je souligne également que l’Eucharistie "n’est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles"  (EG, 47 ).(AL note 351).

« Jésus, en même temps qu’il proposait un idéal exigeant, ne renonçait jamais à une proximité compatissante avec les personnes fragiles, comme la samaritaine ou la femme adultère ». (AL 38)